**Descriptif d’enseignement */ Course descriptions***

**Cycle master** **Transverse Travail et Dialogue social**
***Semestre*** *2*

**Titre du cours** *-**Course title*

**Intitulé du cours : Droit du travail**

**Type de cours : Séminaire électif**

**Langue du cours/Language of instruction : Français**

**Enseignant(s)** *–**Professor(s)*

**Nom de l’enseignant : TRICOIT Jean-Philippe**

Titre ou profession : Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles

*Contact :* jean-philippe.tricoit@univ-lille.fr

**Résumé du cours – Objectifs** *- Course description – Targets*

Frère siamois du droit de la protection sociale, avec lequel il constitue le droit social, le droit du travail correspond à l’ensemble des normes qui ont pour objet d’organiser les relations de travail dit « subordonné », c’est-à-dire les relations dans le cadre d’un contrat de travail. Ainsi le travail subordonné se distingue-t-il du travail dit indépendant mais également de la Fonction publique. Cette branche du droit implique de nombreux acteurs (ex. : Gouvernement ; Parlement ; Administration du travail ; Organisations syndicales ; Représentants du personnel ; Salarié ; Employeurs ; etc.). Dans son acception individuelle, le droit du travail intéresse les rapports qu’entretiennent l’employeur et le salarié (ex. : contrat de travail ; conclusion ; rupture ; rémunération ; durée du travail ; etc.). Dans son acception collective, il vise les rapports qui se développent entre les partenaires sociaux (ex. : dialogue social ; négociation collective ; liberté syndicale ; représentation du personnel au sein de l’entreprise).

Le cours de droit du travail tend à réaliser les deux objectifs suivants : d'un côté, il a pour but d'acquérir les bases techniques de la matière par l'étude des principaux dispositifs prévus par les textes (ex. : choix du salariat ; conclusion du contrat de travail ; missions confiées aux acteurs du monde du travail ; etc.). D'un autre côté, l'enseignement est construit de telle sorte qu'il amène les étudiants à réfléchir sur la nature et les évolutions des rapports de force dans les relations de travail, aussi bien individuelles que collectives, au sein de l'entreprise.

**Évaluation** *- Assessment*

En fonction du nombre d’étudiants inscrits, l’évaluation prend la forme d’une réflexion sur des sujets déterminés en concertation avec les étudiants. Ces derniers seront évalués sur un exposé oral ainsi que sur la remise d’un document écrit.

**Plan – Séances** *- Course outline*

Thèmes des séances :

I.- Le droit du travail

II.- Les contrats de travail

III.- L’exécution de la relation individuelle de travail

IV.- La rupture de la relation individuelle de travail

V.- Les organisations syndicales et patronales

VI.- Les représentants du personnel

**Bibliographie** *- Bibliography :*

***Pour acquérir les bases***

D. Granguillot, *L'essentiel du droit du travail*, 21e éd., Gualino, 2021, 176 p.

Fr. Petit, *L'essentiel du droit du travail, Les relations individuelles*, 4e éd., Gualino, 2021, 168 p.

Fr. Petit, *L'essentiel du droit du travail : les relations collectives*, 3e éd., Gualino, 2021, 168 p.

***Pour aller plus loin***

F. Bergeron-Canut, F. Gaudu, *Droit du travail*, Dalloz, 8e éd., 2021, 648 p.

A. Coeuret, J.-P. Lieutier, *Droit du travail*, 4e éd., Dalloz, Coll. Mémentos, 2020, 324 p.

Fr. Duquesne, *Droit du travail*, 16e éd., Gualino, 2020, 322 p.

L. Fin-Langer, *Fiches de droit du travail*, 7e éd., 2019, 734 p.

J.-E. Ray, *Droit du travail : droit vivant 2022*, 30e éd., éd. Liaisons, 2021, 811 p.

J.-Ph. Tricoit, *Droit du travail*, Ellipses, 2020, 512 p.

F. Favennec-Héry, P.-Y. Verkindt, *Droit du travail*, 7e éd., LGDJ, 2020, 756 p.

***Pour approfondir ses connaissances***

G. Auzero, D. Baugard, E. Dockès, *Droit du travail*, 34e éd., Dalloz, 2020, 1916 p.

P. Lokiec, *Droit du travail*, PUF, 2019, 846 p.

B. Teyssié, *Droit du travail - Relations collectives*, 12e éd., LexisNexis, 2020, 1414 p.

***Pour la mise à jour (revues juridiques)***

*Droit social*

*Revue de droit du travail*

*Semaine sociale Lamy*

*Jurisprudence sociale Lamy*